

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
JURA**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	9

**Date d'affichage
23/02/2026**

**Date de la convocation
09/02/2026**

**OBJET de la
DELIBERATION**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE LA BARRE

Séance du 17 FEVRIER 2026

L'an deux mil **deux mil vingt six**, le **dix-sept février** à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de Monsieur Philippe GIMBERT, Maire

Présents : **Philippe GIMBERT, Claude BAYLE, Christelle BOBILLIER, Daniel BOURGEOIS, Michel CARMINATI, Christian FUMEZ (arrivé à 19h40), Rudy MASRABAYE, Sylvain LHOMME, Frédéric PAILLARD,**

Absents excusés : **Christophe TATIN, Michel VERTEL.**

Secrétaire : **Daniel BOURGEOIS**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu la demande exceptionnelle du Foyer Rural faite pour le 60ème anniversaire en remplacement de la subvention de Noël

Vu la demande de l'école pour une classe transplantée concernant 5 enfants du village,

Considérant la proposition de versement de 500 € pour l'école et de reconduction à l'identique de 2025 des mêmes montants pour les mêmes associations comme suit :

Association	Montant	Association	Montant
ADMR Nord Est	60 €	Secours populaire français	60 €
ADOT	60 €	Croix rouge Française	60 €
Anciens combattants	60 €	PEP du Jura	60 €
Amicale des donneurs du sang	60 €	Ligue nationale contre le cancer	60 €
Amis bibliothèque de GENDREY	60 €	Association sclérose en plaques	60 €
Association La Carotte	60 €	Serre Vivante	60 €
Association Valentin HAUY	60 €	Foyer Rural	500 €
Banque alimentaire	60 €	Ecole d'ORCHAMPS (5x100€)	500 €
		TOTAL	1840 €

Le Conseil Municipal, par 9 voix pour :

- valide le versement des subventions aux associations pour un total de 1840 € en fonctionnement,
- indique que les sommes seront portées au budget primitif 2026.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire

Daniel BOURGEOIS

Le Maire

Philippe GIMBERT

